

Euthanasie aux Pays-Bas : quelques commentaires

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 30 juillet 2011

[L'enquête](#) effectuée par un média néerlandais auprès de généralistes à propos de leur pratique de l'euthanasie méritait quelques réflexions. Je les ai publiées dans [Présent](#), je vous les propose ici. A ma connaissance, c'est le seul journal francophone disponible pour le grand public qui en ait parlé. L'information – l'information qui nous intéresse quant à la culture de vie – ne passe généralement pas la barre des gros médias. Et les gros médias ont un penchant unanime pour la culture de mort : lorsqu'ils ne la promeuvent pas activement – oui, tous, y compris les journaux nationaux perçus comme « convenables » – ils se réfugient dans la neutralité ou l'ignorance volontaire.

Ils assistent, sans rien dire ou complices, au pire génocide de tous les temps, au démantèlement du tissu même dont est fait la société humaine, à des violations abominables des droits de Dieu et des hommes, qui s'insinuent dans nos hôpitaux, nos cliniques, nos écoles, nos foyers.

Il y a une presse qui résiste. Elle est fragile, elle lutte pour sa survie. L'information que vous y lisez n'est pas gratuite – même si vous la lisez souvent gratuitement sur internet. Le travail fait par ses journalistes est un vrai travail. Le jour où ils n'auront plus les moyens de le faire, eh bien, ils ne le feront plus. Et les sources d'information « gratuites » que vous aimez se tariront, lentement mais sûrement, à mesure que les médias libres, si fréquemment cités, disparaîtront un à un.

Chers internautes qui vous passionnez pour la cause de la vie : vous avez les moyens d'aider cette presse à continuer d'exister, à rester libre, à faire travailler des journalistes qui ont le souci de faire connaître la vérité. C'est pour vous qu'ils travaillent, que nous travaillons. Soutenez financièrement les médias où vous aimez à vous informer.

On peut faire un don – ou mieux encore s'abonner en ligne – à [Présent](#), c'est [ici](#).

Si vous appréciez ce [blog](#), vous pouvez aider à son développement et à sa diffusion en soutenant le réseau [Riposte catholique](#), c'est [ici](#).

L'euthanasie aux Pays-Bas se banalise

Près de 70 % des généralistes l'ont pratiqué...

Le rapport des « médecins de famille » néerlandais avec leurs patients n'a pu qu'en être profondément bouleversé : aux cours des cinq dernières années, 68,1 % des généralistes affirment avoir administré l'euthanasie au moins une fois, et plus de la moitié l'ont fait entre deux et cinq fois, selon une enquête menée du 21 au 27 juillet auprès de 800 médecins en activité (sur 11 400 généralistes). Ils sont 86,5 % à « coopérer par principe » avec une demande d'euthanasie, seuls 7,9 % s'y opposant « par principe ». L'échantillon est important.

Rapportés au nombre total d'euthanasies déclarées – de 2 000 à 2 500 par an environ –, et si ces pourcentages correspondent à la proportion d'euthanasieurs parmi l'ensemble des généralistes, il semblerait qu'il y ait un... trop plein.

Voilà qui interroge la fiabilité des statistiques officielles de l'euthanasie.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui plus des deux tiers des médecins « ordinaires », ceux que les Néerlandais vont voir pour une grippe ou une gastro, avouent donc au moins une fois tuer un patient à sa demande. Sans risquer des poursuites, certes : l'euthanasie est légale depuis 2001 aux Pays-Bas. Mais en prenant la vie qu'ils sont censés préserver, avec la bénédiction de l'Etat.

Voilà qui relativise l'agitation entretenue par le lobby de l'euthanasie pour qui trop de médecins refusent encore de passer à l'acte.

Alors que le nombre d'euthanasies est en lente mais constante augmentation, la pression du lobby de l'euthanasie porte désormais sur la mise à mort à la demande des personnes en voie de devenir démentes : alors que cette pratique s'installe lentement, 36 % des médecins interrogés se disent prêts à accéder à une telle demande, 41,7 % disent « non » et 22,3 % sont « indécis ». Ils sont déjà 20,4% à envisager l'euthanasie de personnes « fatiguées de vivre » dont un lobbying bien visible demande la légalisation.

Autre donnée qui devrait faire réfléchir : la progression de la « sédation palliative » qui brouille les frontières entre l'euthanasie et les soins palliatifs en rendant difficile la distinction entre actes médicaux destinés à soulager et pratiques qui ont pour objectif de faire survenir le décès du patient. Quelque 90 % des généralistes affirment l'avoir pratiquée, souvent plusieurs fois, et seuls 35 % pensent que cela n'a « jamais » contribué à faire mourir le patient (14,5 % disent que cela a « presque toujours » été le cas).

Dans un contexte d'inversion de sens moral – les médecins parlent de leurs « problèmes émotionnels » par rapport à la « raison » qui leur dit que l'euthanasie est un acte « bon », il est clair que c'est la conscience elle-même de porter atteinte à la vie d'autrui qui est en train de disparaître.

[Présent](#) daté du samedi 30 juillet 2011.